

REGLEMENT DU 38ème TOURNOI U.10 ET U.11 A 8

ROGER ROCHER

L'OLYMPIQUE DE SAINT ETIENNE organise les Samedi 2 et Dimanche 3 Septembre 2017 au Stade Roger ROCHER, sont 38ème TOURNOI NATIONAL U.10 -U.11 A 8 Roger ROCHER, Challenge Robert RODRIGUEZ.

MODALITE DE LA COMPETITION

1 – Ce tournoi se fera sur invitation avec la participation de 64 équipes, réparties en 8 poules de 8, déterminées par tirage au sort.

Il est réservé aux joueurs nés entre le 1^{er} JANVIER 2007 et le 31 DECEMBRE 2008.

2 – 1ère PHASE – Journée du Samedi

Matches de brassage – 8 poules numérotées de A à H, comprenant chacune 8 équipes. 7 matchs par équipe et un classement par poule de la 1ère à la 8ème place.

3 - A l'issue des matchs de la 1ère phase, les premiers et deuxièmes de chaque poule seront qualifiés afin de donner la possibilité à 16 équipes de prétendre à la première place lors des matchs de classement du dimanche.

- Les 4 premiers des poules A. C. E. G. et les 4 seconds des poules B. D. F. H. formeront une nouvelle poule I.
- Les 4 premiers des poules B. D. F. H. et les 4 seconds des poules A. C. E. G. formeront une nouvelle poule J.
- Les 8 troisièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule K.
- Les 8 quatrièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule L.
- Les 8 cinquièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule M.
- Les 8 sixièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule N.
- Les 8 septièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule O.
- Les 8 huitièmes de chaque poule formeront une nouvelle poule P.

4 – 2ème PHASE – Journée du Dimanche

Matches de classement – 8 nouvelles poules numérotées de I à P.

7 Matches par équipe (8 pour celles formant les poules I et J) et donc un classement final de la première à la soixante-quatrième place.

- pour les poules I et J classement de la 1ère à la 16^{ème} place.*
- pour la poule K - 17^{ème} à la 24^{ème} place.

- pour la poule L - 25^{ème} à la 32^{ème} place.
- pour la poule M - 33^{ème} à la 40^{ème} place.
- pour la poule N - 41^{ème} à la 48^{ème} place.
- pour la poule O - 49^{ème} à la 56^{ème} place.
- pour la poule P - 57^{ème} à la 64^{ème} place.

(*) Pour ces deux poules uniquement, il y aura, Dimanche à partir de 17 heures, à l'issue des matchs de classement, un match supplémentaire sur la pelouse selon les critères suivants :

17h10 + 15 - 16^{ème} place : 8 I contre 8 J - TERRAIN 3

17h10 + 13 - 14^{ème} place : 7 I contre 7 J - TERRAIN 2

17h10 + 11 - 12^{ème} place : 6 I contre 6 J - TERRAIN 4

17h10 + 9 - 10^{ème} place : 5 I contre 5 J - TERRAIN 1

17h23 + 7 - 8^{ème} place : 4 I contre 4 J - TERRAIN 2

17h23 + 5 - 6^{ème} place : 3 I contre 3 J - TERRAIN 4

17h23 + 3 - 4^{ème} place : 2 I contre 2 J - TERRAIN 1

17h42 + FINALE 1 - 2^{ème} place : 1 I contre 1 J - TERRAIN 1

En cas d'égalité, séance de 3 tirs
aux buts sur les 2 cages du
terrain 3

Idem sur terrain 2 et 4

Idem sur terrain 3

Idem sur terrain 1

5 - Le tournoi se déroulera sur 7 terrains (4 gazonnés et 3 synthétiques) dans l'enceinte du Stade ROGER ROCHER.

6 - LE COUP D'ENVOI AINSI QUE L'ARRET DES MATCHS SERONT DONNES
SIMULTANEMENT AU MICRO POUR LES 7 TERRAINS.

7 - Les matchs de brassage et de classement auront une durée de 11 mn sans mi-temps
Il y aura que 2 mn d'arrêt de jeu entre chaque série de matchs

8 - La finale se déroulera en deux mi-temps de 7 minutes.

9 - **IMPERATIF**

TOUTES LES EQUIPES DEVRONT SE RASSEMBLER AVANT CHACUN DE LEUR
MATCH A L'ENDROIT PREVU (plan joint), CECI PENDANT LA TRANCHE HORAIRE
DE LA SERIE DES MATCHS PRECEDANT LEUR HORAIRE DE MATCH (APPEL ET
RAPPEL A LA SONO EGALEMENT).

**LES FEUILLES D'HORAIRE DE MATCH SERONT DISTRIBUEES LES SAMEDI ET DIMANCHE
MATIN A L'ARRIVEE DES EQUIPES.**

10 - Les ENTREES et SORTIES des équipes sur la pelouse et le synthétique se feront
IMPERATIVEMENT toujours au même endroit comme indiqué sur le plan joint.

11 – DECOMPTE DES POINTS identique pour les matchs de brassage et de classement ;

- * MATCH GAGNE: 4 points
- * MATCH NUL : 2 points
- * MATCH PERDU : 1 point

En cas d'égalité de points à l'issue des 7 matchs, lors des poules de brassage et de classement, Il sera tenu compte, pour départager les équipes, des critères suivants et dans cet ordre :

1 – GOAL-AVERAGE PARTICULIER.

2 – GOAL-AVERAGE GENERAL.

3 – MEILLEURE ATTAQUE.

4 – MEILLEURE DEFENSE.

12 – COMPOSITION DES EQUIPES : 11 joueurs (8 + 3 remplaçants)

Les changements s'effectuant au gré des éducateurs.

13 – LICENCES ou pièces d'identité pourront être demandées à tout moment pour le contrôle de l'âge des joueurs.

14 – LES REGLES DU JEU sont celles en vigueur pour le foot à 8, à l'exception :

- PAS DE HORS-JEU
- LES TOUCHES SE FOND AU PIED :
 - BUT NON VALABLE, S'IL EST MARQUE DIRECTEMENT SANS AVOIR ETE TOUCHE PAR UN PARTENAIRE OU UN ADVERSAIRE.
 - BUT VALABLE S'IL A ETE TOUCHE PAR UN PARTENAIRE OU UN ADVERSAIRE.
- SI LE COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE SANCTIONNANT UN COUP FRANC OU UN PENALTY INTERVIENT AVANT L'ARRET SIMULTANE DES 7 TERRAINS LE COUP-FRANC OU LE PENALTY SERONT TIRES.
- SI LE COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE SANCTIONNANT UN COUP FRANC OU UN PENALTY INTERVIENT APRES L'ARRET SIMULTANE DES 7 TERRAINS LE COUP-FRANC OU LE PENALTY NE SE TIRENT PAS

15 – RAPPEL DU REGLEMENT :

Le gardien de but sur une passe d'un partenaire ne peut pas prendre le ballon à la main

16 – L' ARBITRAGE : sera assuré par les U 16 – U.15 – U.14 de notre Club

17 – Tous les cas non prévus au présent règlement seront traités par les organisateurs.

18 – L'OLYMPIQUE DE SAINT ETIENNE décline toute responsabilité en cas d'objets perdus, détériorés ou volés dans l'enceinte du Stade Roger ROCHER.

19 – PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUTES LES EQUIPES POUR LA REMISE DES RECOMPENSES ET TROPHEES

LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014 ENTRE 18 H ET 18 H 45.